

Fédération Québécoise de Kin-Ball

États financiers
Au 31 mai 2024

Accompagnés du rapport de mission d'examen

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de la
Fédération Québécoise de Kin-Ball,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mai 2024 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération Québécoise de Kin-Ball au 31 mai 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 mai 2023 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 7 août 2023.

*Malette S.E.N.C.R.L.*¹

Malette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 4 septembre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128020

Fédération Québécoise de Kin-Ball

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mai

2024

2023

	Fonds d'exploitation	Fonds Placements Sports et Loisirs	Fonds des immobili- sations	Total	Total
PRODUITS					
Cotisations	17 540 \$	- \$	- \$	17 540 \$	20 198 \$
Événement - 30e anniversaire	-	-	-	-	8 139
Formation	300	-	-	300	2 345
Matériel éducationnel et promotionnel	24 159	-	-	24 159	5 250
Circuit de compétition provincial et tournois	18 060	-	-	18 060	27 835
Subvention MELS - Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	50 419	-	-	50 419	41 298
Subvention - Relance des événements sportifs	-	-	-	-	13 000
Programme Placements Sports et Loisirs (annexe A)	-	91 223	-	91 223	303 627
Refacturation des frais	9 441	-	-	9 441	12 222
	119 919 \$	91 223 \$	- \$	211 142 \$	433 914 \$

Fédération Québécoise de Kin-Ball

ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)
Pour l'exercice terminé le 31 mai

2024

2023

	Fonds d'exploitation	Fonds Placements Sports et Loisirs	Fonds des immobili- sations	Total	Total
CHARGES					
Salaires et charges sociales	80 707 \$	- \$	- \$	80 707 \$	30 111 \$
Assurances	6 037	-	-	6 037	10 343
Circuit de compétition provincial et tournois	15 143	-	-	15 143	7 561
Cotisations et abonnements	594	-	-	594	1 147
Événement - 30e anniversaire	-	-	-	-	58 894
Frais de déplacement	17 042	-	-	17 042	25 784
Frais de formation	2 485	-	-	2 485	1 440
Intérêts et frais bancaires	3 689	-	-	3 689	646
Loyer	10 253	-	-	10 253	9 525
Mauvaises créances	-	-	-	-	208
Fournitures de bureau et papeterie	2 289	-	-	2 289	2 156
Programme Placements Sports et Loisirs (annexe B)	-	91 223	-	91 223	303 627
Services professionnels	11 442	-	-	11 442	16 085
Télécommuni- cations	1 548	-	-	1 548	1 335
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	1 545	1 545	1 307
	151 229	91 223	1 545	243 997	470 169
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(31 310) \$	- \$	(1 545) \$	(32 855) \$	(36 255) \$

Fédération Québécoise de Kin-Ball

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 mai

2024

2023

	Fonds d'exploitation	Fonds - Placements Sports et Loisirs	Fonds des immobili- sations	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	53 761 \$	- \$	6 942 \$	60 703 \$	96 958 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(31 310)	-	(1 545)	(32 855)	(36 255)
SOLDE, fin de l'exercice	22 451 \$	- \$	5 397 \$	27 848 \$	60 703 \$

Fédération Québécoise de Kin-Ball

BILAN

Au 31 mai

2024

2023

	Fonds d'exploitation	Fonds - Placements Sports et Loisirs	Fonds des immobili- sations	Total	Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	- \$	- \$	- \$	- \$	9 952 \$
Créances (note 3)	42 811	-	-	42 811	130 652
Frais payés d'avance	4 042	-	-	4 042	27 947
	46 853	-	-	46 853	168 551
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	-	-	5 397	5 397	6 942
	46 853 \$	- \$	5 397 \$	52 250 \$	175 493 \$

Fédération Québécoise de Kin-Ball

BILAN (suite)

Au 31 mai

2024

2023

	Fonds d'exploitation	Fonds - Placements Sports et Loisirs	Fonds des immobili- sations	Total	Total
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Découvert bancaire	136 \$	- \$	- \$	136 \$	- \$
Emprunt bancaire (note 5)	16 287	-	-	16 287	-
Dettes de fonctionnement (note 6)	7 979	-	-	7 979	114 790
	24 402	-	-	24 402	114 790
SOLDES DE FONDS					
Fonds des immobilisations	-	-	5 397	5 397	6 942
Fonds d'exploitation	22 451	-	-	22 451	53 761
	22 451	-	5 397	27 848	60 703
	46 853 \$	- \$	5 397 \$	52 250 \$	175 493 \$

ENGAGEMENTS (note 8)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Fédération Québécoise de Kin-Ball

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mai

2024

2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(32 855) \$	(36 255) \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 545	1 307

(31 310) (34 948)

Variation des apports reportés - (713)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement 4 935 26 849

(26 375) (8 812)

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles - (5 659)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire 16 287 -

Remboursement de la dette à long terme - (40 000)

16 287 (40 000)

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(10 088) (54 471)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

9 952 64 423

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

(136) \$ 9 952 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	- \$	9 952 \$
Découvert bancaire	(136)	-
	(136) \$	9 952 \$

Fédération Québécoise de Kin-Ball

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, promeut le développement du Kin-Ball. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les états financiers sont dressés en conformité avec les usages particuliers de la comptabilité par fonds. Selon cette méthode, toutes les ressources sont présentées dans des fonds ayant des activités et des objectifs précis afin d'observer les limites et restrictions rattachées à l'utilisation des ressources disponibles.

Fonds d'exploitation

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'exploitation.

Fonds Placements Sports et Loisirs

L'ensemble des revenus et des charges relatifs au Programme Placements Sports et Loisirs est présenté dans ce fonds. En vertu de ce programme, l'Organisme peut effectuer une campagne de financement. Les dons admissibles sont reçus par l'Organisme via Sports Québec.

L'Organisme utilise les fonds amassés pour la mise en place de différentes initiatives auprès des intervenants pour un objectif global de développement du Kin-Ball.

L'Organisme cède la propriété de 20 % des dons admissibles à Placements Sports et Loisirs, ainsi que 20 % de la subvention d'appariement reçue en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal (années 2013 à 2020) et à Desjardins Gestion de Patrimoine (années 2021 et suivantes). Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'Organisme, car la propriété et la gestion ont été cédées aux gestionnaires des fonds pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mai 2024, le total de la subvention d'appariement et des dons admissibles cédés totalise 252 141 \$ (2023 - 227 061 \$).

Fédération Québécoise de Kin-Ball

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les revenus et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés à titre d'augmentations directes dans le solde du fonds de dotation.

Les produits de cotisations sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de vente de matériel éducationnel et promotionnel et les autres produits sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports de biens et services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. La juste valeur est établie à la valeur réelle que l'Organisme aurait payée sur le marché pour ces biens et services.

Ventilation des charges

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les autres charges de fonctionnement liées au 30^e anniversaire sont ventilées dans ce poste.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Fédération Québécoise de Kin-Ball

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et du découvert bancaire.

3. CRÉANCES

	2024	2023
Comptes clients	31 893 \$	110 005 \$
Subvention MEES - Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	9 374	5 154
Taxes à la consommation	1 544	15 493
	42 811 \$	130 652 \$

Fédération Québécoise de Kin-Ball

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2024

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	3 761 \$	2 664 \$	1 097 \$
Mobilier de bureau	12 191	7 891	4 300
	15 952 \$	10 555 \$	5 397 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 60 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4 % et renouvelable annuellement.

L'emprunt bancaire est garanti par les créances d'une valeur nette comptable de 39 780 \$ et par l'universalité des biens de l'Organisme.

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Comptes fournisseurs	2 019 \$	108 246 \$
Salaires courus	1 370	2 792
Retenues à la source et contributions	4 590	3 752
	7 979 \$	114 790 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
SOLDE , début de l'exercice	- \$	713 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	89 736	302 914
Dépenses imputées au cours de l'exercice	(89 736)	(303 627)
SOLDE , fin de l'exercice	- \$	- \$

Fédération Québécoise de Kin-Ball

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2024

8. ENGAGEMENTS

Baux

L'Organisme s'est engagé par baux jusqu'en 2037 pour la location de bureaux. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 17 074 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025 -	10 368 \$
2026 -	1 308 \$
2027 -	483 \$
2028 -	483 \$
2029 -	483 \$

L'Organisme a également conclu, au cours de l'exercice, une entente renouvelable annuellement d'un montant de 13 750 \$ pour des services de soutien administratif.

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales opérations conclues avec les parties liées sont les suivantes :

	2024	2023
Associations régionales - organismes sous influence notable		
Produits		
Cotisations	17 540 \$	19 963 \$
Formation	300 \$	1 100 \$
Matériel éducationnel et promotionnel	18 625 \$	3 500 \$
Refacturation des frais	13 001 \$	10 091 \$
Réseau AAA et tournois	18 060 \$	25 085 \$
Frais d'administration		
Circuit de compétition provincial et tournois	1 366 \$	325 \$
Dirigeants et administrateurs		
Dons - Programme Placements Sports Loisirs	-	689 \$
Loyer	10 253 \$	9 525 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme effectue l'évaluation de la condition financière de ses clients sur une base continue et il examine l'historique de crédit pour tout nouveau client.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

L'Organisme est exposé au risque de crédit en raison du fait qu'il consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Au 31 mai 2024, environ 99 % (2023 - 95 %) des comptes clients sont à recevoir d'un seul client.

Risque de liquidité

L'Organisme gère son risque de liquidité en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévus et en assurant la concordance des échéances des actifs et passifs financiers.

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à l'emprunt bancaire et aux dettes de fonctionnement.

Fédération Québécoise de Kin-Ball

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mai

2024

2023

A - PRODUITS - PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

Dons - Programme Placements Sports et Loisirs	5 965 \$	146 175 \$
Subvention d'appariement aux dons - Programme Placements Sports et Loisirs	77 727	150 721
Intérêts	7 531	6 018
Virement de l'apport reporté	-	713
	<hr/>	<hr/>
	91 223 \$	303 627 \$

B - CHARGES - PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

Salaires et charges sociales	11 662 \$	56 706 \$
Sous-traitance	19 339	22 129
Achat de matériel éducationnel et promotionnel	2 140	90 721
Événement - 30e anniversaire	-	12 917
Formation	5 051	714
Frais de communication et publicité	43 054	104 035
Frais de déplacement	9 174	10 490
Frais de réunion	569	708
Intérêts et frais bancaires	234	5 207
	<hr/>	<hr/>
	91 223 \$	303 627 \$
